

Montréal, 30 septembre 2020

Objet : candidature au poste de vice-président aux relations de travail du SPPCM

Bonjour à tous,

Je vous écris pour vous annoncer mon intention de me présenter à la vice-présidence aux relations de travail de notre syndicat. Plusieurs d'entre vous me connaissent comme président d'assemblées générales. J'ai effectivement agi à ce titre à plusieurs occasions dans les dernières années, mais mon implication syndicale ne se limite pas à cette seule réalité. En plus d'avoir été présent à la majorité des assemblées générales depuis mon embauche au Collège, il y a 14 ans, j'ai également agi quelques années à titre de délégué du département des sciences sociales au bureau syndical.

Depuis l'an dernier, je suis aussi un membre du comité du pré-CRT ainsi que du CRT. J'ai donc eu l'occasion de me familiariser avec les principaux dossiers en lien aux relations de travail au Collège de Maisonneuve. Ma candidature à titre de vice-président n'est donc pas un saut dans le vide. Je suis bien conscient de la réalité du SPPCM, du Collège de Maisonneuve et de l'état actuel des relations de travail. À ce titre, j'estime humblement être en mesure de succéder à la vice-présidente actuelle et d'assurer une continuité dans nos rapports avec l'employeur. Je pense que cela est particulièrement pertinent dans le contexte actuel.

J'ai participé à la vie syndicale dans toutes les organisations dans lesquelles j'ai travaillé dans ma vie. Par le passé, j'ai également été président d'un autre syndicat et j'ai aussi fait partie du comité de négociation du renouvellement de la convention collective d'un syndicat de 4000 membres. Ces expériences syndicales ont contribué à forger ma perception des relations de travail. Je pense que les relations patronales-syndicales reposent sur un fragile équilibre. Il faut bien sûr défendre l'intérêt des membres et le respect de la convention collective avec vigueur : il s'agit, sans l'ombre d'un doute, du principal mandat d'un exécutant syndical. Par ailleurs, je comprends bien que la meilleure approche pour atteindre ce but peut varier en fonction des contextes. Tout en gardant en tête qu'il n'est jamais question de faire des compromis sur l'intérêt des travailleurs, je crois fermement à une approche basée sur le dialogue et le respect mutuel.

Ceux qui me connaissent bien savent que je suis une personne pragmatique qui aime obtenir des résultats concrets. C'est cette approche que je défendrai à titre de vice-président de votre syndicat. Je m'engage à être constamment à votre écoute et à porter votre parole fermement aux oreilles de la direction du collège.

Solidairement,

Jérôme Champagne
Professeur de science politique
Département des sciences sociales